

La Corporation forestière du Haut-Lac

RÉVISION DU PLAN DE GESTION

La Corporation forestière du Haut-Lac s'est récemment dotée d'un plan de gestion révisé pour la période 2019–2029. Tour d'horizon de cet outil de planification et des défis à relever pour nos forêts.

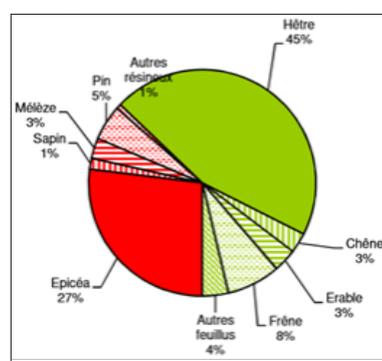
Le plan de gestion sert de boussole au gestionnaire et est obligatoire pour chaque propriétaire forestier public. Il contient les objectifs et les principes de la gestion sylvicole ainsi que la stratégie d'entreprise et est révisé régulièrement afin de s'adapter aux changements environnementaux, sociétaux et économiques. En plus du service des Forêts et de la nature (SFN), ce document concerne les membres de la Corporation qui sont: les communes de Courgevaux, Courtepin, Cressier, Meyriez et Misery-Courtion ainsi que les Bénéficiaires curiaux de Courtion et de Villarepos.

La Corporation forestière du Haut-Lac gère 336 hectares de forêts publiques réparties dans la région du Haut-Lac. Elle dispose de sa propre équipe, composée d'un garde-forestier, d'un contre-maître, d'un forestier-bûcheron et généralement de deux apprentis. Cette équipe fournit annuellement environ 12 000 heures de travail dans le cadre de travaux forestiers et de mandats pour l'entretien de haies, de mesures écologiques et de cours d'eau.

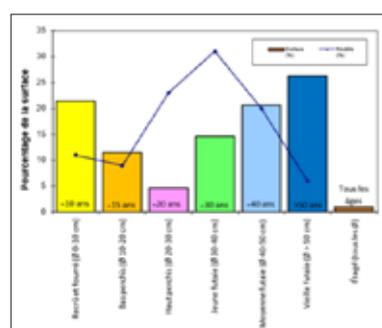
Tour d'horizon des forêts de la Corporation

Le hêtre est de loin l'essence la plus représentée avec près de la moitié du volume sur pieds. Il est suivi par l'épicéa, massivement introduit sur le Plateau durant le siècle passé. Ce dernier n'est cependant pas adapté aux conditions écologiques de la plupart des sites sur lesquels il se trouve. L'ouragan «Lothar» de décembre 1999, puis d'autres événements marquants (canicules et sécheresses à répétition, tempêtes,

maladies, insectes ravageurs, etc...) ont laissé des traces bien visibles dans les forêts de la Corporation. Il en résulte un déséquilibre dans la répartition des classes d'âge. De manière générale, les forêts de la Corporation sont trop vieilles. Il s'agira donc à court terme d'exploiter de manière plus soutenue les futaies les plus anciennes. Ce d'autant plus que ces dernières sont plus sensibles aux changements climatiques et à leurs conséquences.



Répartition des essences (volume)



Répartition des classes d'âge (surface)

Charte d'entreprise

La Corporation et ses forêts sont gérées selon les principes du développement durable (environnement, société et économie). Les partenaires de la Corporation s'engagent à ce qu'elle soit un acteur incontournable pour la gestion des forêts dans le périmètre du triage.

La Corporation s'engage à :

- > Gérer son patrimoine forestier selon le principe de la multifonctionnalité.
- > Assurer la conservation des sols, des sources et nappes phréatiques.
- > Travailler selon une sylviculture proche de la nature et selon les principes d'une gestion durable.
- > Garantir les attentes de la population envers la forêt.
- > Améliorer la viabilité économique de l'entreprise grâce à l'utilisation de méthodes rationnelles.
- > Produire et promouvoir le bois local et les produits qui en découlent.
- > Utiliser et promouvoir les techniques forestières aussi hors forêt.
- > Assurer l'avenir de la corporation par l'engagement de collaborateurs qualifiés et compétents.



De gauche à droite : Léo Zillweger, Laurent Berset, Frédéric Vaucher, Jonas Angéloz et Baptiste Schwaller.

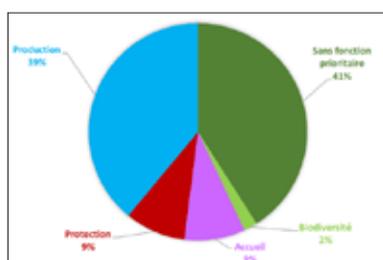
Principaux défis à relever et mesures phares du plan de gestion

Antoine de St-Exupéry disait « On n'hérite pas la terre de ses parents, on l'emprunte à nos enfants ».

En effet, la forêt est un écosystème complexe et sensible évoluant très lentement. Or dans le contexte actuel de réchauffement climatique et au sein de ce monde toujours plus mouvementé et dynamique, certains changements ont lieu sur des cycles plus courts que celle de la vie d'un arbre. Plusieurs grands défis attendent ainsi les gestionnaires forestiers. Toutefois, grâce à des outils performants et du personnel compétent, la Corporation forestière du Haut-Lac est prête à relever ces défis afin de laisser aux générations futures des forêts riches, saines et résilientes.

Périmètre forestier

Les forêts de la Corporation sont gérées selon le principe de la multifonctionnalité. Une forêt assure ainsi simultanément les fonctions de production de bois, de préservation de la biodiversité, de protection contre les dangers naturels et d'accueil du public. Lors de travaux, ces quatre fonctions sont généralement prises en compte. Là où cela est légitime, une fonction prioritaire a toutefois été définie. Elle prime alors sur les autres sans toutefois les faire disparaître.



Fonction prioritaire

Objectifs liés à l'entreprise

Les collaborateurs sont bien formés, compétents et fournissent un travail de qualité. Pour environ 20% des travaux forestiers, la Corporation fait appel à des entreprises tierces.

La production de bois est déficitaire mais grâce aux autres secteurs d'activité ainsi qu'aux subventions, l'entreprise reste saine et bénéficiaire. Une comptabilité analytique permettrait toutefois une meilleure analyse des résultats par secteur d'activité.



Les canapés forestiers (ici au bois de Bouley sur la commune de Cressier) sont fréquemment utilisés par des écoles à des fins pédagogiques.

(Photo: Julien Plaschy)

Forêts de production

Au début des années 2000, l'ouragan «Lothar» fait s'effondrer un prix des bois déjà en baisse depuis les années 80. Depuis, la concurrence étrangère et le franc fort maintiennent des prix bas. Plusieurs objectifs du plan de gestion visent donc à augmenter la rentabilité des exploitations par la réduction des coûts. Cette dernière passe principalement par une sylviculture plus proche de la nature lors des soins aux jeunes forêts et une augmentation de la mécanisation des travaux.

Forêts de protection

Un projet pour l'entretien des forêts protectrices financé par le Canton et la Confédération est en cours. Il intègre également les forêts privées du triage. Ces travaux devraient se terminer en 2024. Des mesures concernant la protection des eaux sont également formulées afin de protéger le capital eau. La Corporation souhaite également prétendre à des indemnités de la part des bénéficiaires pour les travaux fournis dans les zones de source et de captage.

Forêts d'accueil

Les infrastructures présentes dans les forêts de la Corporation seront entretenues et dans la mesure du possible sécurisées. La Corporation participera aux travaux de réalisations et de constructions de nouveaux aménagements en faveur du délasserement (places de pique-nique, couverts, sentiers didactiques, canapés forestiers, etc...).

Biodiversité et protection de la nature

Malgré l'absence de réserves ou d'autres objets inventoriés, les forêts de la Corporation jouent un rôle important pour la biodiversité de manière générale. La Corporation est active dans ce domaine via la création de biotopes (étangs forestiers, étagement de lisières, îlots de vieux bois et autres). Les travaux forestiers sont également réalisés en intégrant les notions de préservations de la nature (bois mort, protection des eaux, arbres habitats, etc...).



Si la plupart des arbres dépérissant sont exploités pour des raisons de sécurité et de paysage, certains sont encore visibles dans les forêts de la Corporation. C'est le cas de ces hêtres dans le bois de Palud (Cne de Cressier) qui ont très mal supporté les sécheresses de ces dernières années. (Photo: Julien Plaschy)

Les plantes néophytes envahissantes (renouée du Japon, solidage du Canada, impatiente glanduleuse, laurier cerise, et autres) sont en forte augmentation. Il est nécessaire d'élaborer une stratégie de lutte commune avec les autorités et d'informer les autres acteurs concernés.

Changements climatiques

La hausse des températures et la baisse des précipitations estivales créent un stress hydrique pour les arbres. Le hêtre souffre des sécheresses de ces derniers étés. L'épicéa quant à lui subit des pullulations de bostryche typographe toujours plus virulentes et devrait à terme disparaître du Plateau. Ces paramètres compliquent la gestion forestière, largement basée sur la culture de ces deux essences. Il est difficile de prédire quelles espèces seront « gagnantes ». Il en découle un besoin de pratiquer une sylviculture adaptative en augmentant le mélange des essences pour répartir

au mieux les risques, en structurant les forêts pour augmenter leur résilience, en réduisant le taux de résineux (généralement plus sensibles à la sécheresse) ou en exploitant les vieilles futaies de hêtre et d'épicéa avant qu'elles ne dépérissent.

Production de biens et prestations de service

La Corporation est active dans la production de bancs, tables, chênes débités et bûches. Ces biens sont produits à perte pour répondre à une demande locale, écouler le bois et combler les « périodes creuses ». La livraison de plaquettes forestières (bois déchiqueté destiné à la production d'énergie), quant à elle, est rentable. Dans ce sens, la création d'un site de séchage et de stockage dans la région devrait être étudiée.

La corporation fournit également à ses partenaires des travaux de boisement, d'entretien et de taille de haies, de construction de caissons en bois, d'aménagement de cours d'eau et autres.

Julien Plaschy,
ancien stagiaire ingénieur forestier
au 1er arrondissement forestier et
Laurent Berset, garde forestier de la
Corporation forestière du Haut-Lac